

**ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ**  
**Secteur Ouest « Chemin de Saint Martin »**

**PROVISOIRE**

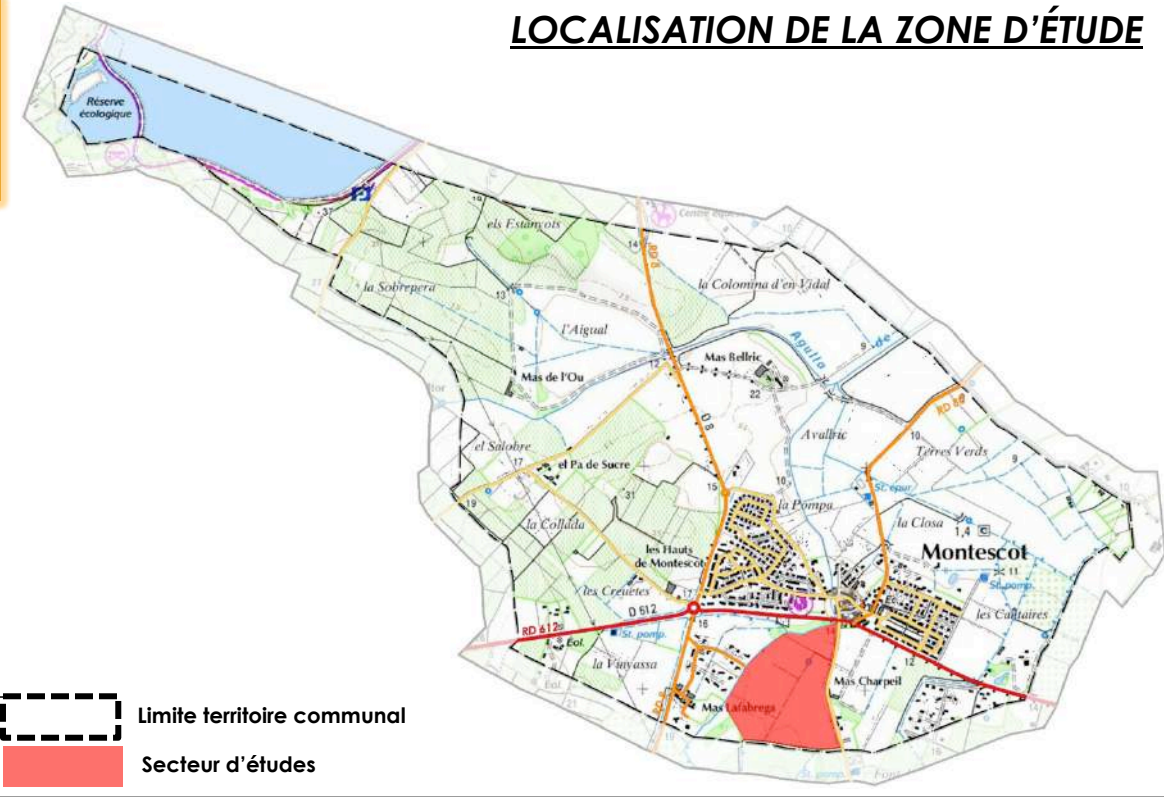
**CONCERTATION**  
**2<sup>ème</sup> RÉUNION PUBLIQUE**



**VENDREDI 18 MARS**

Périmètre d'études d'une surface approximative de **20 hectares**.  
Secteur situé au **Sud du village de Montescot** et de la RD 612, en continuité d'un quartier d'habitat, lotissement « Lafabrègue ».

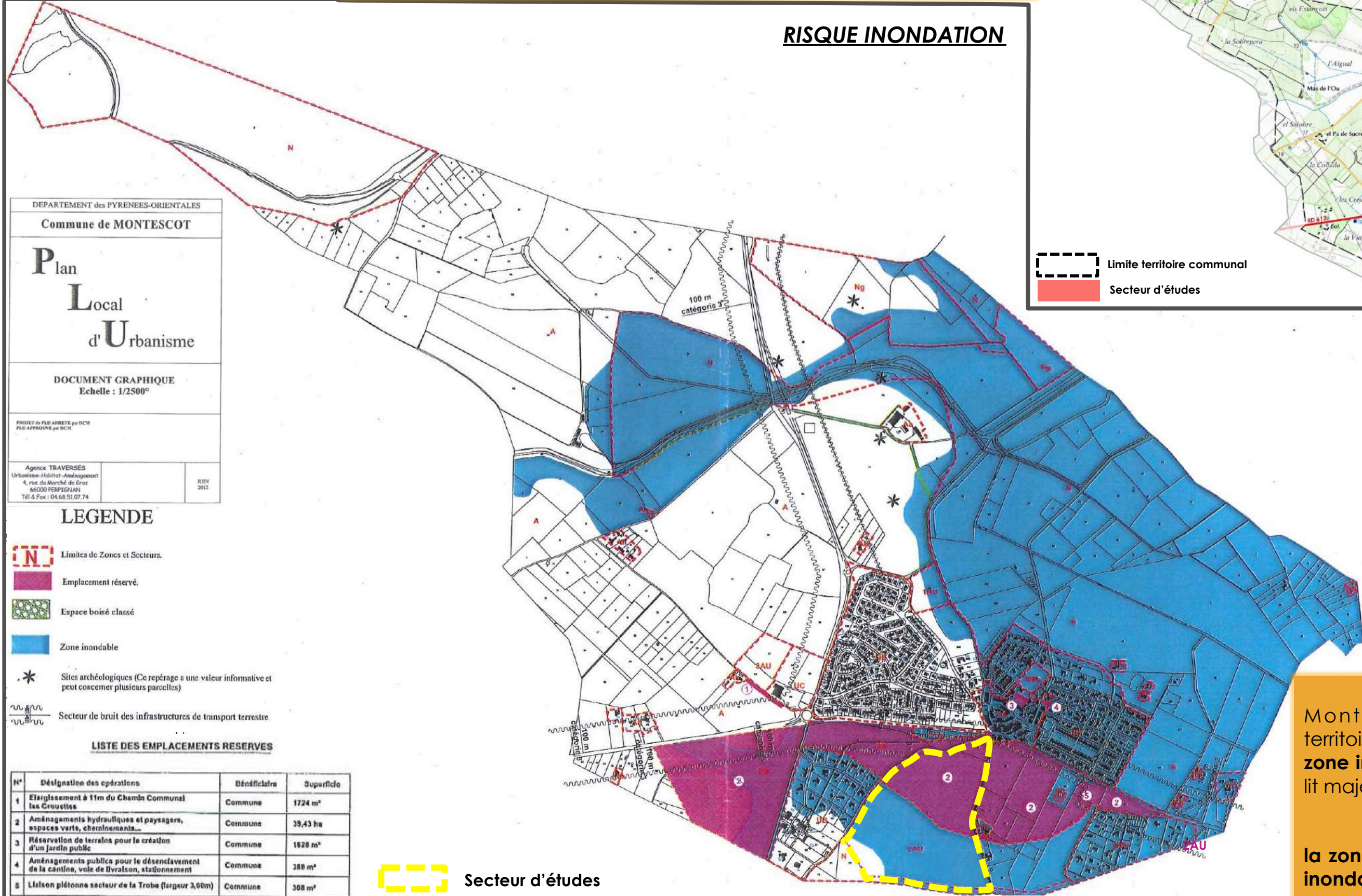
**LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**



--- Limite territoire communal  
■ Secteur d'études



**RISQUE INONDATION**



DEPARTEMENT des PYRENEES-ORIENTALES  
Commune de MONTESCOT

**Plan Local d'Urbanisme**

DOCUMENT GRAPHIQUE  
Echelle : 1/2500<sup>e</sup>

PROJET de PLU ARRÊTÉ par le BCM  
PLU APPROUVÉ par le BCM

Agence TRAVERSES  
Urbanisme-Habitat-Aménagement  
4, rue du Marché de Gros  
66000 PERPIGNAN  
Tél & Fax : 04.68.51.07.74

JUN 2012

- LEGENDE**
- Limites de Zones et Secteurs.
  - Emplacement réservé.
  - Espace boisé classé
  - Zone inondable
  - Sites archéologiques (Ce repérage a une valeur informative et peut concerner plusieurs parcelles)
  - Secteur de bruit des infrastructures de transport terrestre

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie
1	Élargissement à 11m du Chemin Communal les Croustives	Commune	1724 m <sup>2</sup>
2	Aménagements hydrauliques et paysagers, espaces verts, cheminements...	Commune	39,43 ha
3	Réservation de terrains pour la création d'un jardin public	Commune	1628 m <sup>2</sup>
4	Aménagements publics pour le désenclavement de la cantine, voie de livraison, stationnement	Commune	388 m <sup>2</sup>
5	Liaison piétonne secteur de la Trobe (largeur 3,60m)	Commune	308 m <sup>2</sup>

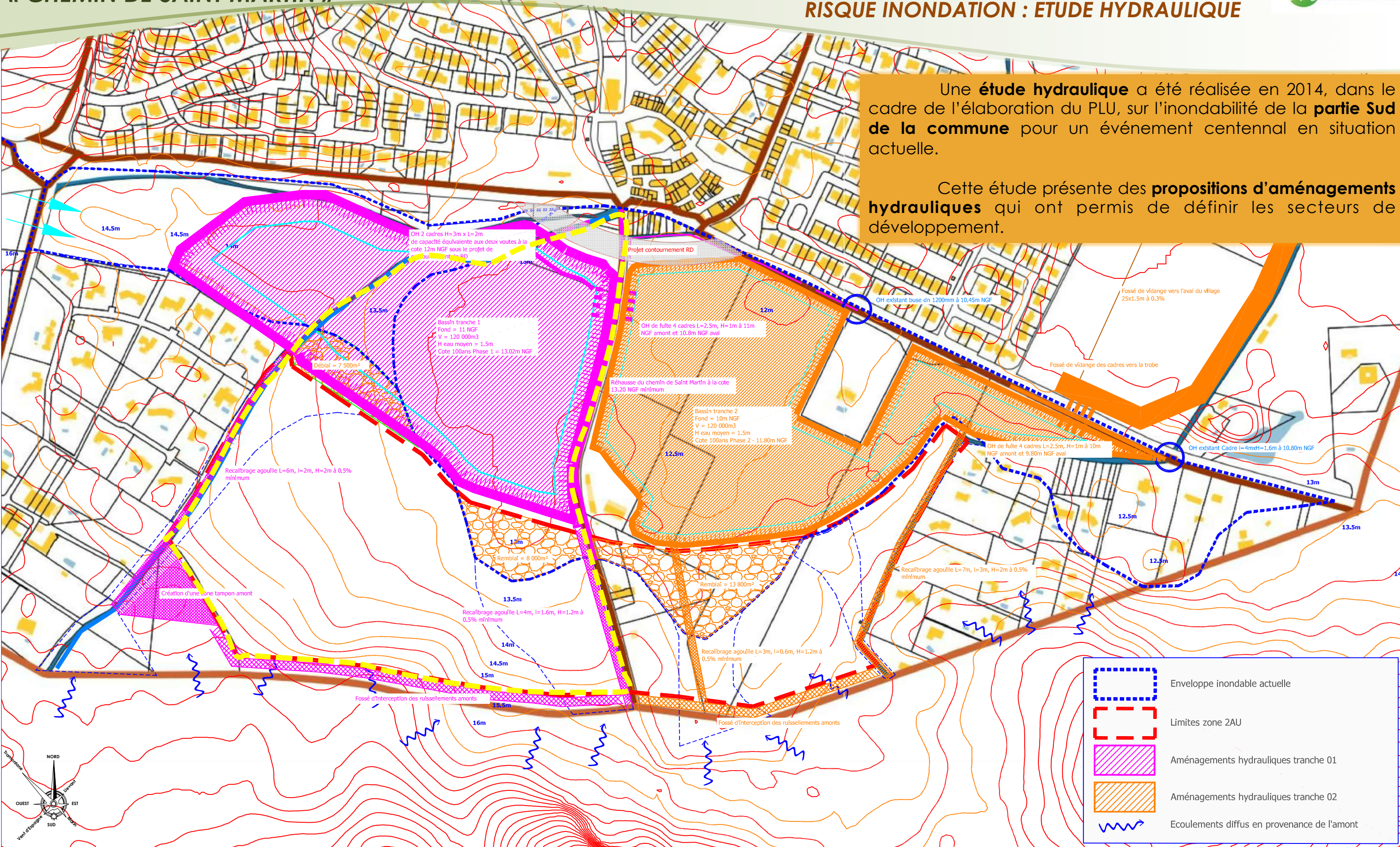
Secteur d'études

La commune de Montescot possède sur son territoire, des **secteurs classés en zone inondable**, correspondant au lit majeur du bassin du Réart.

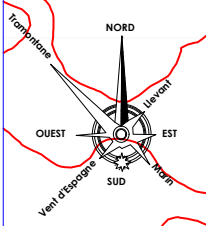
**Une partie importante de la zone d'étude est située en zone inondable.**

Une **étude hydraulique** a été réalisée en 2014, dans le cadre de l'élaboration du PLU, sur l'inondabilité de la **partie Sud de la commune** pour un événement centennal en situation actuelle.

Cette étude présente des **propositions d'aménagements hydrauliques** qui ont permis de définir les secteurs de développement.



	Enveloppe inondable actuelle
	Limites zone 2AU
	Aménagements hydrauliques tranche 01
	Aménagements hydrauliques tranche 02
	Ecoulements diffus en provenance de l'amont



**LEGENDE**

- Limites de Zones et Secteurs.
- Emplacement réservé.
- Espace boisé classé
- Zone inondable
- Sites archéologiques (Ce repérage a une valeur informative et peut concerner plusieurs parcelles)
- Secteur de bruit des infrastructures de transport terrestre

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie
1	Élargissement à 11m du Chemin Communal les Crousties	Commune	1724 m <sup>2</sup>
2	Aménagements hydrauliques et paysagers, espaces verts, cheminement...	Commune	35,43 ha
3	Réservation de terrains pour la création d'un jardin public	Commune	1628 m <sup>2</sup>
4	Aménagements publics pour le désenclavement de la cantine, voie de circulation, stationnement	Commune	388 m <sup>2</sup>
5	Lâis en piétonne secteur de La Trobe (largeur 3,60m)	Commune	368 m <sup>2</sup>

DEPARTEMENT des PYRENEES-ORIENTALES

Commune de **MONTESCOT**

**P**lan  
**L**ocal  
**d'U**rbanisme

**DOCUMENT GRAPHIQUE**  
Echelle : 1/2500°

PROJET de PLU ARRÊTÉ par DCM  
PLU APPROUVÉ par DCM

Agence TRAVERSES  
Urbanisme-Habitat-Aménagement  
4, rue du Marché de Gros  
66000 PERPIGNAN  
Tél & Fax : 04.68.51.07.74

JUIN  
2012

Secteur d'étude

La zone d'étude est classée en zone **2AU et Na** du PLU, approuvé en juin 2013.

- **La zone 2AU**, constitue le potentiel urbanisable de la commune à moyen et long terme en matière d'accueil d'habitat. Il s'agit d'une zone bloquée, conditionnée à la réalisation d'études hydrauliques (12 ha à l'échelle de la zone d'étude).

- **La zone Na**, constitue un vaste espace tampon qui servira à la fois d'ouvrage de rétention (ER2) et de poumon vert paysager (7,5 ha à l'échelle de la zone d'étude).

